

Salle socio-culturelle

60850, SAINT-GERMER-DE-FLY



Présentation

Le présent projet est implanté sur la commune de Saint-Germer-de-Fly à côté d'un champ d'élevage avec la forêt à l'horizon. Le programme divisé en deux phases pour des questions de calendrier de subventions comprenait la réalisation d'une salle socioculturelle (propriété de la Commune) en première tranche puis d'une halle de sports (propriété de la Communauté de Communes) en seconde tranche.

Description de l'agence : Issue d'une commande groupée de deux maîtres d'ouvrage publics, Ville de Saint Germer et Communauté de Communes du Pays de Bray, l'opération bénéficie d'un cadre de construction exceptionnel.

La halle de sports, à l'usage des scolaires et des associations sportives locales, s'ouvre largement au nord sur les vues lointaines qu'offre paysage. Son organisation est simple et lisible, et dès l'entrée marquée par l'auvent, l'intérieur de la salle est visible au travers d'une large baie vitrée. Les différents vestiaires sont desservis par une circulation commune, amplement dimensionnée et éclairée naturellement en son extrémité. Les vestiaires d'encadrement sont positionnés en liaison directe avec le dojo.

La salle culturelle, parallépipède déformé vêtu de bois, est destiné à accueillir le festival de chant et de musique de l'abbatiale de Saint-Germer, et rempli des exigences acoustiques fortes. Son organisation sépare nettement la zone d'accueil du public et la zone des services, qui possède une entrée indépendante complétée d'une aire de livraison. La salle peut être recoupée en deux volumes de même surface, aux caractéristiques différentes, bénéficiant chacun d'un accès public à partir du hall d'entrée et d'une issue vers l'ensemble de la zone de service. Les deux salles peuvent fonctionner simultanément sans interférence. Un auvent de béton vient relier les deux équipements pour former une entité unique. Cette unification est renforcée par l'usage de matériaux

identiques pour l'ensemble des bâtiments : bardage de mélèze non traité, posé horizontalement pour la salle de sport et verticalement pour la salle culturelle ; maçonnerie de brique porteuse pour l'ensemble des locaux annexes.

Intérêt du projet : Intégration dans le site.

Info visites : Projet visible depuis l'espace public.

Programme

Le programme divisé en deux phases pour des questions de calendrier de subventions comprenait la réalisation d'une salle socioculturelle (propriété de la Commune) en première tranche puis d'une halle de sports (propriété de la Communauté de Communes) en seconde tranche

Mots clés BOIS - INTEGRATION - MELEZE - SPORT

Concepteur(s) Bochet-Villette-Goyet -

Maître(s) d'ouvrage(s) Communauté de Communes du Pays de Bray et ville de Saint Germer de Fly

Types de réalisation Equipement sportif - Equipement touristique et de loisirs

Année de réalisation 2007

Surface(s) 2400 m2

Crédit photos Bochet-Villette-Goyet (photo2) / CAUE60

Date de mise à jour 18/11/2011







